



Spécification de message sedex DA – eAVS/AI

Paquet de messages 58v4 – Décision intermédiaire (0002)

Brève description	Décrit le déroulement et le contenu technique du processus de notification Décision intermédiaire (0002)
Catégorie	Spécification de message
Date	25. avril 2015
Version	1-02
État	Définitif
Auteurs	Groupe de maintenance ED <ul style="list-style-type: none">• Nicolas Bovey (InfoRom)• Martin Bronk (IGAKIS)• Urs Bösch (insite)• Andreas Bürki (IGS)• Dorothea Dietschi (SVA SG)• Xavier Hayoz (BSV)• Roman Inauen (IGS)• Rolf Krebsler (M&S)• Andreas Meier (AWK)• Kerstin Nicolas (ZAS)• Mischa Obrecht (AWK)• Stefan Plattner (AK BE)• Ernst Sigrist (AK BE)• Silvia Soland (SVA SG)• Lars Steffen (AWK)• Thomas Walther (GILAI)• Alex Wenger (OSIV)
Publication	Association eAVS/AI (www.eahv-iv.ch / info@eahv-iv.ch)

Contrôle des modifications

Version	État	Date	Auteurs	Commentaire
1.00	Définitif	08.07.2014	Stl/Obm	Version définitive après un passage en revue conclusif par le groupe de maintenance
1.01	Définitif	20.08.2014	Obm	Correction d'erreurs sur les données d'exemple: Le nom de la rue <street> et le numéro de maison <houseNumber> sont normalement indiqués séparément
1.02	Définitif	25.04.2015	Obm	Adaptation de la date de l'obligation de réception selon la décision du 8 décembre 2014

Notions

Terme/Abréviation	Description
Message	Dans ce document, on utilise le terme de „Message“ pour tous les messages portant les Action Codes 1, 3, 4, 5, 6, 10 et 12. Les messages portant les Action Codes 8 et 9 sont désignés comme acquittements techniques.
Réponse (response)	Envoi de données (Action „6“) qui ont été demandées au moyen d'Action „5“ (eCH-0090, messageClass 1). Il ne s'agit pas ici d'un message de réponse au sens des normes eCH-0058v4, mais d'une nouvelle livraison avec les données demandées).
Acquittement technique (message de réponse)	Si on parle dans ce document d'un acquittement technique, c'est qu'il s'agit d'un message consistant en un en-tête de message avec un Action Code 9 ou 8 et de l'acquittement d'un message avec des données techniques. Dans l'eCH-0058v4, on utilise pour l'acquittement techniques le terme de „message de réponse“. Comme ce terme est susceptible d'être confondu avec la réponse (action „6“), on renonce dans ce document au terme de „message de réponse“.

Abréviations

Terme/Abréviation	Description
CC	Caisse de compensation
CI	Compte individuel
OAI	Office AI
IAS	Institution d'Assurances Sociales
Pa	Personne assurée
CdC	Centrale de Compensation

Documents référencés

Réf	Document	Version	Date
[DkMf]	Concept détaillé format de message	2.2	10.07.2013
[DokTyp]	Type de document eAVS/AI	–	–
[HmDokTyp]	Moyens techniques pour l'attribution des types de document	–	–
[KzLa58v4]	Concept sur la mise en page des messages non structurés selon l'eCH-0058v4	1.00	28.10.2013

Sommaire

1	Introduction	4
1.1	Conditions cadre et principes fondamentaux	4
1.2	Objectif et but	4
1.3	Domaine d'application et terminologie	4
2	Processus de notification	5
2.1	Aperçu général.....	5
2.2	Quantités et fréquences.....	5
2.3	Références à des lois, courriers de districts et instructions.....	5
2.4	Acquittement technique	6
2.5	Autres séquences de messages.....	6
2.6	Types de documents autorisés.....	6
2.7	Désignation de message (d/f/i)	7
3	Éléments dans le cadre de message	8
3.1	Description d'annexes (attachmentType)	9
3.2	Description des informations de contact (contactInformationType)	9
4	Contenu technique (conten)	10
5	Moyens d'aide.....	11
5.1	Fichiers Print et Language	11
5.2	Formulaire sM-Client.....	11
5.3	Moyens d'aide pour contrôler les annexes	11
5.4	Schéma de message (XSD)	11
6	Annexe	12
6.1	Éléments dans le cadre de message.....	12
6.2	Éléments techniques.....	13

1 Introduction

Pour une meilleure lisibilité, les désignations de métiers et de personnes ne sont utilisées dans le présent document que dans un seul genre (homme ou femme). On se réfère ici toujours aux deux genres.

1.1 Conditions cadre et principes fondamentaux

La description et la représentation des processus de notification s'orientent d'après les normes eCH établies:

eCH-0074: Représenter les processus d'affaires sous une forme graphique (BPMN)

eCH-0140: Consignes pour la description et la représentation de processus de l'administration publique suisse

eCH-0158: BPMN-Conventions de modélisation pour l'administration publique

Tous les messages entrant dans le cadre du processus de notification spécifié ici sont échangés via la plateforme d'échange de données sedex. Le cadre de message est prescrit par la norme eCH eCH-0058 version 4 et est précisé dans le concept détaillé format de message [DKMf] pour la mise en œuvre dans l'OFAS, l'eAVS/AI et le domaine CSI.

La spécification de message dans ce document ne peut diverger des définitions uniformisées du concept détaillé format de message que pour une bonne raison. Les divergences n'ayant pu être évitées doivent être constatées dans ce document avec les raisons détaillées qui les justifient

1.2 Objectif et but

Ce document décrit le déroulement et les contenus techniques des messages du processus de notification „Décision intermédiaire (0002)“ et représente une partie de la spécification de message du paquet de messages 58v4.

1.3 Domaine d'application et terminologie

Le domaine d'application du document s'étend à l'échange de messages sedex chez les institutions d'assurances sociales (IAS) de l'association eAVS/AI.

Les messages provenant de cette spécification sont activés en production avec le paquet de message 58v4 (MP58v4). L'obligation de réception sera effective au 1er juillet 2015. L'obligation d'envoi pour l'ensemble des IAS est programmée pour le 1er novembre 2015.

Le message décrit était auparavant échangé sous le numéro de message 2003/000201 en se basant sur le eCH-Standard 0058v3. Ce message est désormais échangé sous le numéro 2054/000201 d'après le eCH-Standard 0058v4.

Un délai de transition démarrant au moment de l'entrée en vigueur de l'obligation de réception au 1er juillet 2015 s'appliquera à ce remplacement: les deux versions du message pourront être échangées parallèlement à partir du 1er juillet 2015. L'ancien message d'après l'eCH-0058v3 sera considéré comme remplacé avec l'entrée en vigueur de l'obligation d'envoi à partir du 1er novembre 2015 et ne pourra plus être échangé.

2 Processus de notification

Ce chapitre décrit brièvement, et en détail au moyen de diagrammes, le processus de notification „Décision intermédiaire (0002)“ du point de vue du déroulement et du contenu technique.

2.1 Aperçu général

La caisse de compensation réalise, en cas de changements du droit à prestations (par exemple changement de la situation familiale, perte d'une rente d'enfant etc.), un nouveau calcul de la rente d'invalidité. Ces modifications ne reposent pas sur un changement que l'office AI signale à la caisse de compensation par le biais d'une décision. La nouvelle décision est envoyée à la personne assurée, une copie de cette décision est envoyée à l'OAI avec le message 2054/000201 (rouge dans l'illustration 1) pour prise de connaissance.

Des informations (réduites) concernant la décision intermédiaire sont transmises aux administrations cantonales des impôts en même temps que le message 2012/000101 „Décision prestation AI“. La description de ce processus de notification ne fait pas partie de la présente spécification de message.

Le processus de notification „Décision intermédiaire (0002)“ est réalisé en une étape selon l'illustration 1 (rouge):

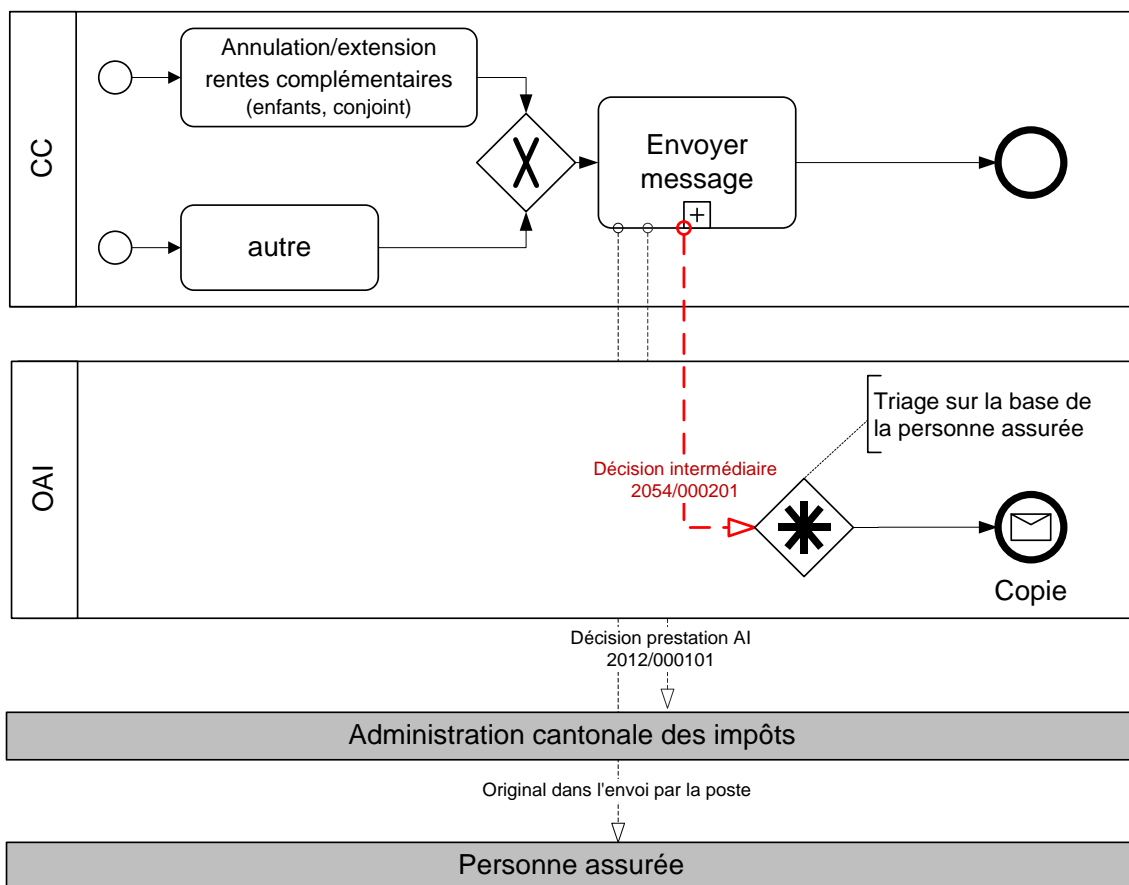


Illustration 1: Processus de notification „Décision intermédiaire (0002)“

2.2 Quantités et fréquences

Ce sont quelques 50'000 messages qui sont envoyés chaque année.

2.3 Références à des lois, courriers de districts et instructions

Les lois et les courriers de district suivants s'appliquent:

- Loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales: Art. 49 alinéa 4

- Règlement sur l'assurance-vieillesse et survivants Art. 68 alinéa 3
- Règlement sur l'assurance-invalidité Art. 76 alinéa 1
- Aide-mémoire sur les rentes dans la cadre de l'assurance fédérale vieillesse, survivants et invalides: Cm 9208ff, 9213ff, 9317, 9322, 9324, 9325
- Courrier du district sur la procédure à suivre dans le cadre de l'assurance invalidité: Cm 3019, 3051ff

2.4 Acquittement technique

Les messages ne sont pas acquittés techniquement (cf. [DkMf] chap. 4.2).

2.5 Autres séquences de messages

Aucune transmission ni aucune correction ou rappel prévue. Si une de ces actions devait s'avérer nécessaire, il faut en convenir au téléphone et ensuite envoyer à nouveau le message concerné ou de l'ignorer.

2.6 Types de documents autorisés

Les types de documents autorisés ne sont fixés qu'au niveau conceptuel, il est renoncé à une restriction technique dans le schéma de notification. L'attribution des types de documents est en outre suivie dans un document Excel [DokTyp] est mis à disposition en tant que moyen auxiliaire technique sous forme XML [HmDokTyp].

Il existe deux formes de types de documents

- Leading (L): **Exactement un** de ces types de documents doit être indiqué comme document Leading
- Optional (O): Autres types de documents en option

L'application métier doit vérifier les conditions posées au document Leading et empêcher l'envoi en cas d'erreur. Si un type de document déclaré en tant que Leading/ /Optional est envoyé, le collaborateur traitant l'affaire doit être averti.

Le code doit être indiqué dans le **détail maximal existant**, de façon à obtenir le plus grand avantage possible pour le destinataire grâce à l'échange électronique de données.

Étendue	Code	Description	Type
CC	01.01.03.02	Décision CC	L
CC	01.02.03.02	Décision CC	L
CC	01.03.03.02	Décision CC	L
CC	01.11.03.02	Décision CC	L
CC	01.12.03.02	Décision CC	L
CC	01.01.16.16	Attestation de formation	O
CC	01.02.16.16	Attestation de formation	O
CC	01.03.16.16	Attestation de formation	O
CC	01.11.16.16	Attestation de formation	O
CC	01.12.16.16	Attestation de formation	O

Tableau 1: Types de documents autorisés „Décision intermédiaire (0002)“

2.7 Désignation de message (d/f/i)

Les désignations claires suivantes sont définies pour le message. Ces dernières sont pertinentes pour l'objet en référence (chapitre 3) du message ainsi que la documentation du schéma de notification (chapitre 5.4).

Langue	Désignation de message
Allemand	Zwischenverfügung
Français	Décision intermédiaire de la CC
Italien	Decisione incidentale alla cassa

Tableau 2: Définition trilingue de la désignation de message pour le message „Décision intermédiaire (0002)“

3 Éléments dans le cadre de message

La définition du cadre de message du concept détaillé s'applique en principe [DkMf].

Les cadres de message basés sur le DKMF pour l'utilisation dans le processus de notification „Décision intermédiaire (0002)“ sont précisés là où c'est nécessaire. La définition des éléments sur fond gris est donnée de façon claire dans le DKMF et est pour cette raison directement reprise. L'utilisation et les remarques ne sont pas indiquées encore une fois pour ces éléments.

Les messages sont échangés semi-structurés entre les participants. Les messages consistent en données structurées dans l'en-tête ainsi qu'en un contenu et en les documents non structurés qui sont joints en annexe.

Il s'agit, dans le cas du message 2054/000201, d'un nouveau message (action = „1“) qui est envoyé par une CC à un OAI.

Élément	Restriction des valeurs	Événements	Remarques
senderId		1	Déf. selon [DkMf]
originalSenderId		0	Aucune transmission n'est prévue
recipientId		1	Déf. selon [DkMf]
messageId		1	Déf. selon [DkMf]
referenceMessageId		0	Sans objet
businessProcessId ¹		1	Déf. selon [DkMf]
ourBusinessReferenceId		1	Déf. selon [DkMf]
yourBusinessReferenceId		0..1	Transmission des références éventuelles connues du cas d'affaire
messageType	2054	1	
subMessageType	000201	1	
sendingApplication		1	Déf. selon [DkMf]
partialDelivery		0	Sans objet
subject		1	Déf. selon [DkMf] Est automatiquement généré lors de l'envoi: „ <i>Désignation de message (d/f/i) selon le chapitre 2.7 – Nom, prénom de la personne assurée</i> “
comment		0	N'est pas utilisé pour les messages non structurés. Les commentaires éventuels sont transmis sous la forme d'un courrier d'accompagnement.
messageDate		1	Déf. selon [DkMf]
initialMessageDate		0	Sans objet
action	1	1	Nouveau message
testDeliveryFlag		1	Déf. selon [DkMf]
responseExpected	False	1	On n'utilise aucun acquittement technique
businessCaseClosed	True	1	Le cas d'affaire est conclu
attachment		1..n	Déf. selon [DkMf]
extension/contactInformation		1	Déf. selon [DkMf]

Tableau 3: En-tête du message „Décision intermédiaire (0002)“

¹ L'élément d'en-tête „uniqueIdBusinessTransaction“ n'est pas utilisé selon le DKMF. Les informations qui ont été transmises dans cet élément jusqu'à présent dans le cadre du message 2003/000201 sont désormais transmises dans l'élément „businessProcessId“.

3.1 Description d'annexes (attachmentType)

Les annexes contenues dans un message sont décrites par un [DkMf] „attachmentType“ défini dans le Header (en-tête).

D'une façon générale, un nombre illimité (1..n) de messages est autorisé pour tous les messages "non structurés", parce qu'il y aura toujours des situations dans lesquelles un document supplémentaire, qui n'avait pas été prévu dans la spécification générale, doit être fourni en tant que pièce jointe. La raison à cela est que les processus d'affaires présentent, dans les différents cantons, diverses particularités qui ne peuvent pas être uniformisées jusque dans les moindres détails dans le cadre de la spécification de message sedex.

3.2 Description des informations de contact (contactInformationType)

L'élément „contactInformationType“ définit et contient des indications sur l'organe technique (département spécialisé, collaborateur chargé d'affaire) qui est responsable de l'affaire du côté de l'expéditeur, et qui peut être contacté pour les questions techniques concernant le message. L'élément est défini dans le [DkMf] et est adopté pour le message spécifié ici.

Le fait de savoir si c'est le numéro de téléphone et l'adresse de messagerie du collaborateur en charge de l'affaire ou celui d'une ligne générale d'assistance (ou d'un département) qui est indiqué est laissé au libre choix de l'expéditeur. Dans ce dernier cas, il faut inscrire le nom de la hotline en-dessous de „name“.

Dans les cas exceptionnels où aucun numéro de téléphone n'est disponible, c'est '0000000000' (10 zéros) qui sont transmis.

4 Contenu technique (contenu)

La personne assurée est transmise en tant qu'information technique.

La personne assurée est transmise avec un élément du type `naturalPersonsOASIDIType` (défini dans la norme [DkMf] pour la transmission de personnes assurées dans l'environnement de l'AVS/AI et de la CSI [DkMf]) dans le contenu du message. L'élément s'appelle „insuredPerson“.

L'ensemble des éléments du `naturalPersonsOASIDIType` sont techniquement en option. Tous les éléments doivent être remplis lorsque l'information existe dans le système de l'expéditeur.

Écarts par rapport à ce principe :

- Les éléments `<officialName>`, `<firstName>` et `<vn>` doivent être impérativement remplis (sont donc définis comme obligatoires au niveau conceptuel de la spécification de message).
- L'ancien numéro AVS (AHVN11) est abandonné.

5 Moyens d'aide

Les moyens d'aide suivants sont mis à disposition, pour ce processus de notification, pour l'intégration dans la plateforme d'échange de données sedex et les applications métiers.

5.1 Fichiers Print et Language

Le message est réalisé en 3 langues.

Nous renvoyons à [KzLa58v4] pour la mise en page du message.

5.2 Formulaire sM-Client

Le processus de notification n'est pas représenté dans le service formulaires du sM-Client.

5.3 Moyens d'aide pour contrôler les annexes

On dispose d'un XML [HmDokTyp] pour contrôler les types de documentation autorisés dans les annexes.

5.4 Schéma de message (XSD)

La décision de message selon le chapitre 2.7 est pré-mémorisée en trois langues dans les annotations du schéma de notification tel que décrit dans le [DkMf].

6 Annexe

6.1 Éléments dans le cadre de message

Élément	Valeur	Remarques
senderId	6-012000-1	CC BS
recipientId	6-312000-1	OAI BS
messageId	1123581321343927	
businessProcessId	6-012000-1-ENT-123456	
ourBusinessReferenceId	324f56ewr2asd15ep93	
messageType	2054	
subMessageType	000201	
sendingApplication	<pre> sendingApplicationType { manufacturer = SoftwareHouse product = AHVMapper productVersion = 3.4.5 } </pre>	
subject	<i>Zwischenverfügung – Muster, Heidi</i>	
messageDate	21.12.2012	
action	1	Nouveau message
testDeliveryFlag	False	L'exemple montre un message de production Des messages de test avec des adaptateurs de test sont envoyés dans l'environnement d'eAVS/AI. Afin de ne pas rendre les tests d'intégration avec l'application métier, le fanion est réglé sur „False“ au niveau des messages de test/d'exemple.
responseExpected	False	On n'utilise aucun acquittement technique
businessCaseClosed	True	Le cas d'affaire est conclu
attachment	<pre> attachmentType { title = Verfügung documentDate = 2012-12-21 leadingDocument = True sortOrder = 1 documentFormat = application/pdf documentType = 01.01.03.02 file = attachmentFileType { pathFileName = attachments/Verfügung.pdf internalSortOrder = 1 } } attachmentType { title = Schul- und Ausbildungsbescheinigung documentDate = 2012-12-20 leadingDocument = False sortOrder = 2 documentFormat = application/pdf documentType = 01.01.16.16 file = attachmentFileType { pathFileName = attachments/Ausbildungsbescheinigung.pdf internalSortOrder = 1 } } </pre>	
extension/contactInformation	<pre> contactInformationType { name = Dünkli Moser, Heinz department = AK-BS phone = 0312223344 email = Heinz.Dünkli Moser@akbs.ch } </pre>	

6.2 Éléments techniques

insuredPerson	naturalPersonsOASIDType { officialName = Muster firstName = Heidi sex = 2 dateOfBirth = 1956-10-22 vn = 7561111111113 address = addressInformationType { street = Seeweg houseNumber = 4 town = Musterberg swissZipCode = 1234 country = CH } }
----------------------	--
